

JA 1211 GENÈVE 8
Avec le 8, le 1211 et le 8, vous pouvez annoncer la nouvelle adresse

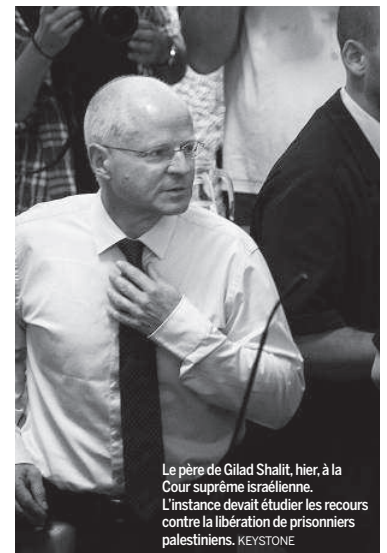
LE COURRIER

L'ESSENTIEL, AUTREMENT.

FINANCEMENT DES PARTIS POLITIQUES

L'opacité en tête d'affiche

12 PROCHE-ORIENT
Perplexité
et suspicion
avant
l'échange de
prisonniers



Le père de Gilad Shalit, hier, à la Cour suprême israélienne. L'instance devait étudier les recours contre la libération de prisonniers palestiniens. KEYSTONE

2-3 Alors que les partis tirent leurs dernières cartouches en vue des élections fédérales de dimanche, l'Europe et plusieurs observateurs dénoncent le manque de transparence entourant le financement des formations politiques suisses.

éditorial
BENITO PEREZ
QUI PAIE
COMMANDE

L'accumulation des affaires de corruption et de financement illégal qui se rapprochent de Nicolas Sarkozy fait le délice de nombreux Suisses, prompts à fustiger leur grand voisin peu rigoureux avec les deniers publics. Mais les donneurs de leçon feraient bien de s'interroger sur les raisons du Sonderfall helvétique: sommes-nous réellement plus honnêtes ou simplement plus opaques?

Prudente, Transparency International se refuse à trancher. Mais l'ONG pointe ostensiblement l'absence d'encadrement légal de la vie partisane... Pas de loi, pas de délit, diront les plus cyniques. Le vide est en tout cas des plus étranges, dans un pays qui se prétend le paragon de la démocratie semi-directe.

Longtemps favorisés par cette libérale opacité, les partis bourgeois ont prétexté la crainte de l'interventionnisme étatique et la défense de la sphère privée des donateurs pour maintenir à l'écart le législateur. La main sur le cœur, ils s'indignent de toute assimilation des contributions financières à de la corruption. Pourtant, quand on sait l'attention que les lobbies portent aux votes de chaque parlementaire avant de signer leurs chèques, on se demande bien où est la différence?

A l'ère de la communication à outrance et de l'explosion des budgets de campagne, les deux partis de centre-droit ont toutefois senti monter la pression. En premier lieu, de la part

de l'électorat. Le renflouement de l'UBS, le crash de Swissair et l'impopularité des assureurs maladie ont jeté la suspicion. En second lieu, à cause de la domination croissante de leur concurrent udéciste.

Le Conseil des Etats à majorité PDC-PLR a donc allumé un premier contre-feu en septembre, avec une motion en faveur de la transparence des comités de votation. On ne peut que s'en réjouir. Mais aussi s'interroger: pourquoi les sénateurs ont-ils épargné les partis qui, lors de ces élections, devraient dépenser environ 100 millions de francs pour nous influencer? Ne sont-ils pas curieux de savoir d'où viennent les 15 à 20 millions investis par l'UDC pour sa seule campagne nationale, auxquels il faut additionner les dépenses de vingt-six sections cantonales?!

Au-delà de son opacité, c'est l'inadaptation du système démocratique suisse qui frappe. Presque intact depuis le XIX^e siècle, il vit sur l'illusion d'une opinion librement formée par la saine concurrence des partis et des médias. A l'heure où la politique est l'affaire d'armées de conseillers et de publicitaires grassement payés et que les médias s'abreuvent de polémiques et de people, l'image sent la naphaline. Pas plus que ses voisins, la Suisse n'échappera au débat sur le plafonnement des dépenses et le financement public de ces instruments de la démocratie que sont les partis et les médias. Car qui paie commande.

RENOIS FORCÉS / GENÈVE
Le Département de l'instruction publique
dément les accusations de Fernand Melgar.

5

VAUD

Pierre-Yves Maillard fait revivre
son militantisme étudiant.

7

PUBLICITÉ

Jacques Robert
au Conseil National

**POUR TOUTES ET
TOUS, SANS
PRIVILEGES!**

Le 23 octobre,
votez la liste N°2
Les Socialistes

PS



FINANCEMENT DES PARTIS SUI

MICHAËL RODRIGUEZ

Fédérales 2011
23 octobre

A moins d'une semaine des élections fédérales, les partis tirent leurs dernières cartouches. Avec d'impressionnantes différences de calibres. Selon le baromètre de la TSR, réalisé par l'institut zurichois Media Focus, l'UDC a dépensé pour le seul mois d'août 2,7 millions de francs en affiches et en publicités dans la presse, soit davantage que tous les autres partis réunis. Spécialiste du financement des partis et député PDC au Grand Conseil lucernois, Hilmar Gernet évalue les dépenses électorales de l'ensemble des formations politiques à 100 millions de francs (lire également ci-dessous).

Il ne s'agit là que d'estimations. En Suisse, le financement des partis n'est régi par aucune loi et reste frappé du sceau du secret. La plupart des formations politiques taisent l'identité de leurs donateurs, lorsqu'elles ne refusent pas, comme l'UDC, de chiffrer le coût de leurs campagnes.

Le spectre de la corruption

L'emprise croissante de l'argent sur la politique et l'opacité qui règne dans ce domaine font planer le spectre de la corruption sur un pays longtemps considéré au-dessus de tout soupçon. De fait, comment récuser ce terme tant qu'il n'est pas possible de savoir si un investisseur louche se cache derrière un don anonyme, ni dans quelle mesure un parti est dépendant d'un lobby?

«La corruption en Suisse est totalement sous-estimée par l'opinion publique», avance le socialiste Andreas Gross, conseiller national et cofondateur d'une association pour «Plus de transparence», qui travaille à un projet d'initiative populaire. «La presse n'ose pas en parler car elle dépend dans beaucoup de cas des mêmes sources financières.»

TRANSPARENCE • Alors que l'onéreuse campagne pour les élections fédérales touche à sa fin, la Suisse est pointée du doigt par l'Europe comme championne de l'opacité en matière de financement des partis politiques. Constats et perspectives.



Selon l'historien Hilmar Gernet, spécialiste du financement des partis, les dépenses des partis doublent à chaque élection depuis 1999. Elles devraient atteindre cette année 100 millions de francs. KEYSTONE

«Nous ne disons pas que les partis politiques suisses sont corrompus, nuance Anne Schwöbel, directrice du bureau suisse de Transparency International. Mais le manque de transparence est un terreau favorable à la corruption.» Cette ONG n'est pas la seule à s'en inquiéter. Des experts de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) observent actuellement le déroulement de la campagne électorale. Le financement des partis figure à leur programme.

Pressions internationales

Vendredi, le Groupe du Conseil de l'Europe contre la corruption (Greco) doit aussi

rendre un rapport sur la Suisse qui s'annonce sévère. Les directives du Greco prévoient la publication de tous les dons dépassant une certaine somme, ainsi qu'un plafonnement des dépenses de campagne. Parmi les membres du Greco, seule la Suède n'a pas non plus légiféré. Et encore les partis représentés au parlement suédois ont-ils décidé d'un commun accord de publier leurs comptes.

La Suisse, signataire de la Convention du Conseil de l'Europe contre la corruption, est en principe tenue de suivre les recommandations du Greco. Mais la droite n'en a cure. Elle juge que les exigences eu-

ropéennes n'ont rien à voir avec la corruption et sont incompatibles avec la démocratie directe, qui fonctionne grâce à la participation de l'économie à la vie politique.

«Le financement des partis ne devrait pas faire partie des missions du Greco», lance le secrétaire général de l'UDC, Martin Baltisser. Pour le président du PLR, Fulvio Pelli, la Suisse n'a pas à appliquer les standards du Greco car «ils ne sont pas pensés pour un pays où le peuple décide». Sans la discrétion qui entoure leur générosité, les privés risqueraient de retirer leur soutien. «Si c'est le cas, alors il faut s'interroger sur leurs motivations et se deman-

der s'il ne s'agit pas de prise d'influence occulte», s'exclame le président du Parti socialiste, Christian Levrat.

Formation de l'opinion

Pour Transparency, l'alarmisme de la droite n'est pas fondé. «Au Royaume-Uni, où les partis politiques ne reçoivent qu'un faible soutien de l'Etat, l'introduction de la transparence en 2001 n'a pas fait fuir massivement les donateurs», affirme Anne Schwöbel. L'ONG estime que l'opacité du système suisse est une entrave à la libre formation de l'opinion inscrite dans la Constitution fédérale. «Lorsque le parlement vote par exemple une

loi dans le domaine pharmaceutique ou bancaire, il est important de savoir si tel ou tel parti touche un financement de ces lobbies», illustre Anne Schwöbel.

Sur la scène fédérale, il semble que le vent tourne. La ministre de la Justice, Simonetta Sommaruga, a commandé une étude pour savoir combien d'argent les partis ont investi dans ces élections et dans différentes campagnes de votation. Les résultats devraient être présentés en mai prochain, avec une possible réforme à la clé. A défaut, l'association pour «Plus de transparence» lancera son initiative populaire. Le texte est déjà prêt: il prévoit la publication de tous les dons supérieurs à 10 000 francs faits aux partis et aux comités de campagnes. L'idée d'un plafonnement des dépenses a en revanche été abandonnée par crainte de compromettre les chances de l'initiative.

Un pas vers la transparence

Le parlement a rejeté jusqu'ici toutes les propositions de réglementation. Mais les fronts bougent, notamment sous l'effet de l'agacement croissant provoqué par les campagnes tapageuses de l'UDC. En septembre, le Conseil des Etats s'est prononcé pour la transparence des campagnes de votation en acceptant une motion du sénateur Urs Schwaller (pdc/FR). Si le Conseil national confirme, les comités référendaires et d'initiatives devront dévoiler tous les dons supérieurs à 10 000 francs.

A l'UDC, Martin Baltisser y voit un «premier pas vers un système de financement étatique des partis». D'aucuns aimeraient bien le croire. Candidat du POP dans le canton de Vaud, Julien Sansonnens estime qu'un socle minimal assuré par l'Etat permettrait de réduire l'emprise de la «loi du plus fort». I

Budgets: le mutisme de l'UDC et la demi-transparence du PS

Quelle a été la force de frappe financière des partis dans la campagne électorale? La plupart des formations politiques ont articulé un montant global, qui reste toutefois invérifiable en raison de l'absence de système de contrôle. Il ne comprend en outre pas les contributions des sections cantonales et locales.

Le PLR suisse, qui annonçait un budget de 2,6 millions de francs, affichera finalement des dépenses supérieures à trois millions, indique son président Fulvio Pelli. Trois millions, c'est aussi la somme déclarée avant la campagne par le président du PDC, Christophe Darbellay. Les socialistes suivent avec 1,5 million. Quant à l'UDC, elle ne donne aucun chiffre. Les experts évaluent son trésor de campagne au niveau national entre 15 et 20 millions.

«Les citoyens ne sont pas forcés de dire pour qui ils votent. Donc ils ne doivent pas non plus être forcés de dire à qui ils donnent de l'argent», argumente le secrétaire général de l'UDC, Martin Baltisser. En outre, la publication des dons n'aurait pas grand intérêt: «Quelle surprise si on apprenait que M. Blocher donne de l'argent à l'UDC?» ironise le secrétaire général.

L'UDC ne dévoile que son budget de fonctionnement ordinaire. Comme les campagnes de votations et d'élections n'en font pas partie, il ne dit rien sur les ressources réelles du parti. Sur trois millions de francs de rentrées environ, 700 000 à 800 000 semblent provenir de dons privés.

Au PLR, la totalité du budget électoral est couverte par des dons, y compris ceux de membres du parti. Fulvio Pelli refuse d'en dire plus sur l'apport des entreprises. L'argent, un tabou au PLR? «Non, rétorque le président. Ce sont les donateurs qui veulent garder la confidentialité, par exemple pour éviter que tout le monde ne leur demande de l'argent.»

Au PLR, seuls le président et le secrétaire général connaissent l'identité des donateurs et les montants. Cette règle, formalisée en mai dernier, est censée garantir l'indépendance des élus. Autre principe: aucun donateur ne peut financer plus de 15% du budget annuel. Celui-ci s'élevait à 2,8 millions en 2010. Un montant couvert en premier lieu par les indemnités du groupe parlementaire (1,2 million), informe le secrétaire général du PLR,

Stefan Brupbacher. Les Amis du PLR ont versé environ un demi-million. Diverses recettes rapportent «plus de 100 000 francs». Le reste, soit un petit million environ, provient de dons privés.

Le Parti socialiste affiche un budget de campagne de 1,5 million. Plus de la moitié (800 000 francs) provient de la récolte de fonds, qui rapporte chaque année quelque deux millions de francs. Le PS reçoit une multitude de dons, de cinquante francs en moyenne, dont le plus important ne dépasse pas 15 000 francs. D'où proviennent les plus gros montants? La Mobilière, qui arrose tous les partis, donne 5000 à 10 000 francs. Les syndicats, les associations environnementales et le lobby des locataires ne versent pas un centime.

Qui sont les autres donateurs? Le secrétaire général du PS, Thomas Christen, refuse de dévoiler leur identité au nom du respect de la «sphère privée». «Nous sommes favorables à la publication des dons importants, mais cela doit être valable pour tous les partis», justifie-t-il.

TROIS QUESTIONS À...

Hilmar Gernet

Spécialiste du financement des partis. Ancien secrétaire général du PDC suisse, l'historien Hilmar Gernet a publié ce printemps un livre consacré au financement des partis. Dans *Un-heimliches Geld* («L'argent inquiétant et secret»), cet élu au Grand Conseil lucernois constate que les dépenses des partis doublent à chaque élection depuis 1999. Elles devraient atteindre cette année 100 millions de francs.

- 1. Quel regard portez-vous sur l'évolution des campagnes électorales?**
Ce qui me frappe, c'est que l'on a affaire à des campagnes assez massives du point de vue publicitaire. Par contre, il y a beaucoup moins de débats publics et de discussions politiques contradictoires dans les médias qu'autrefois. Les élections sont devenues un «Event», une plate-forme de marketing qui permet aux candidats et aux partis de se montrer. Il est difficile de discerner leur message politique. En résumé: il y a beaucoup de propagande mais peu de débat.
- 2. Dans ce contexte, l'argent joue-t-il un rôle plus important qu'auparavant?**
Oui. Le fossé se creuse entre les candidats qui ont de l'argent et les autres. Quelques petits partis, comme les Verts/libéraux, parviennent certes à progresser avec de faibles moyens financiers, en se concentrant sur un seul thème. Mais leur potentiel électoral reste modeste et leur succès éphémère, lié à un phénomène de mode.
- 3. Quelles solutions préconisez-vous?**
C'est essentiel pour la qualité de la démocratie de savoir avec quel argent les décisions sont prises. Les partis de droite font fausse route en s'y opposant. Certaines entreprises refusent d'ailleurs de donner de l'argent aux partis en l'absence de transparence. Elles y voient un risque de réputation, notamment vis-à-vis de leurs actionnaires. Il faudrait donc publier les budgets des partis et des comités de campagnes. En revanche, je suis opposé à un plafonnement des dépenses, car cela serait contraire à la liberté d'opinion. PROPOS RECUEILLIS PAR MRZ



SUISSES: LE SILENCE EST D'OR

Des dons privés qui attisent la curiosité

Rumeurs et révélations vont bon train dans les médias à propos du financement des partis. Ces derniers mois, la presse s'est intéressée à l'un des principaux bailleurs de fonds de l'UDC: la Fondation pour une politique bourgeoise. Basée à Zoug, elle dégageait un chiffre d'affaires de 200 à 300 millions de francs par an, affirmait en août la *SonntagsZeitung*. Sa fortune avoisine les 100 millions, selon la TSR, qui a obtenu confirmation de cet ordre de grandeur par le président de la fondation, le conseiller national UDC Hans Kaufmann. D'où provient cette manne? Mystère...

Au mois d'avril, la presse révélait que la société d'électricité Alpiq, partiellement en mains publiques, soutenait des partis politiques. Le PDC a admis faire partie des bénéficiaires. Le montant de ces dons n'est pas connu, mais il serait de l'ordre d'une centaine de milliers de francs au total. En réaction à la polémique, Alpiq a annoncé que tous les partis représentés au parlement pourraient désormais prétendre à un soutien.

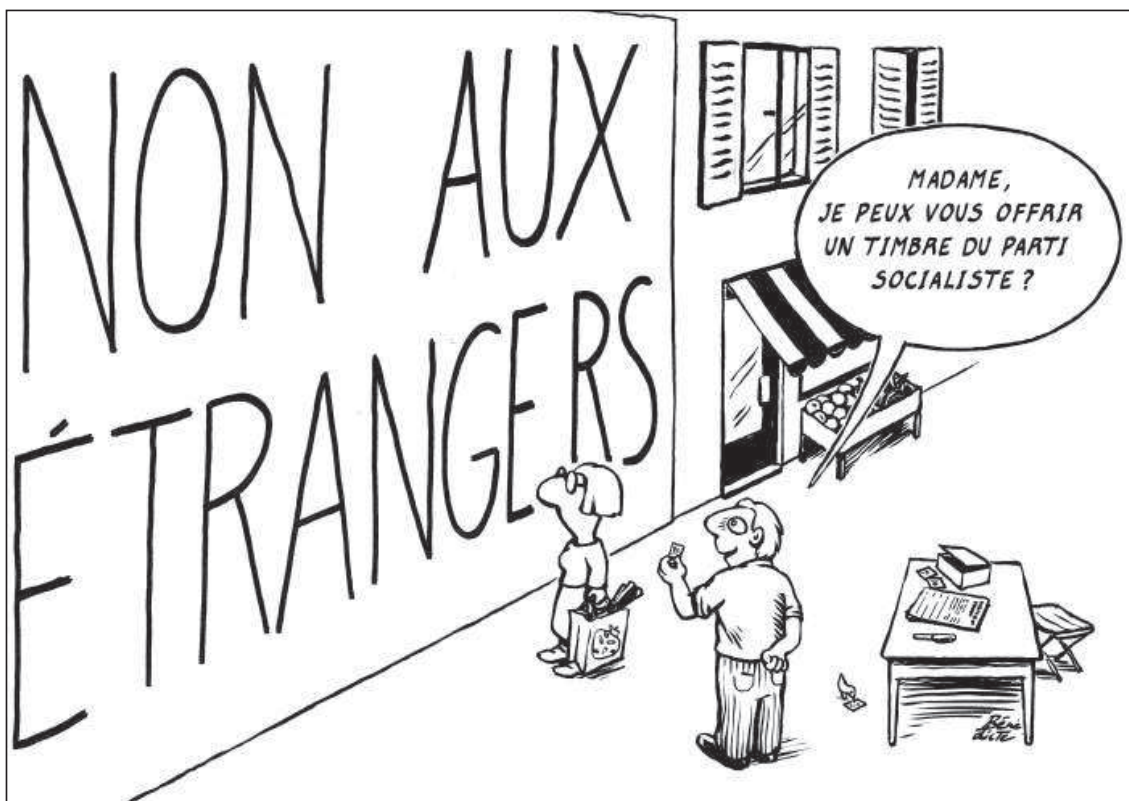
En 2008, c'est le financement des partis de droite par les grandes banques qui faisait des vagues. Alors que la Confédération venait de renflouer UBS, la presse dévoilait que la première banque du pays et son concurrent Credit Suisse arrosaient l'UDC, le PDC et le Parti radical à hauteur de deux millions de francs par année environ. UBS annonçait alors le gel de sa contribution en raison de la crise financière.

Qu'en est-il aujourd'hui? «Nous ne faisons pas de commentaires», tranche un porte-parole d'UBS. En réponse à un sondage effectué par l'association Actares (Actionnariat pour une économie durable), Credit Suisse affirme ne pas avoir versé d'argent aux partis en 2010. Sur les vingt entreprises du Swiss market index, cinq (Nestlé, Holcim, Roche, Novartis et Zurich financial services) admettent soutenir des formations politiques et trois autres (UBS, Julius Bär et Swiss Re) le laissent entendre.

Jusqu'en 1996 au moins, les Fabriques de tabac réunies, qui appartiennent à Philip Morris, finançaient les partis de droite pour près de 50 000 francs par année. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. «Nous ne faisons pas de dons aux partis politiques suisses», nous a fait savoir Philip Morris.

La gauche n'a pas été totalement épargnée par les affaires. Après la campagne électorale de 2003, les socialistes Roberto Zanetti et Anita Fetz s'étaient retrouvés sous le feu des projecteurs pour avoir accepté des dons de Dieter Behring, un financier accusé par la suite d'escroquerie.

MRZ



LES CASQUETTES DES ÉLUS BIENTÔT PERÇÉES À JOUR?

La question du financement des partis se pose avec une acuité particulière dans un pays où les liens entre élus et intérêts privés sont étroits en raison du système de milice. Selon une étude réalisée cet automne par l'entreprise Credita, les parlementaires fédéraux totalisent 1367 mandats dans des organes dirigeants d'entreprises, d'associations ou de fondations. A eux seuls, les élus PLR en détient presque un tiers. Les parlementaires doivent annoncer leurs liens d'intérêts dans un registre public. Ils sont en outre tenus de les déclarer lorsqu'ils prennent la parole sur un dossier qui touche à leurs intérêts. Le montant de leurs rémunérations n'est en revanche pas connu. Les fonctions non décisionnelles, notamment dans des conseils consultatifs ou des agences de relations publiques, échappent en outre à l'obligation d'annonce.

En juin dernier, une coalition bigarrée de jeunes politiciens a lancé une initiative populaire pour durcir les règles. L'idée émane du conseiller national Lukas Reimann, membre d'un parti peu coutumier de la transparence: l'UDC. Avec les jeunesses de son parti et celles des Verts, ainsi que quelques jeunes PLR et PDC, il veut obliger les parlementaires à déclarer chaque année leurs activités professionnelles ainsi que le montant et l'origine de leurs revenus accessoires. Les élus qui omettent de signaler leurs liens d'intérêts lorsqu'ils prennent la parole se verraient exclus de toutes les commissions jusqu'à la fin de leur mandat. La récolte de signatures court jusqu'en décembre 2012. MRZ

Genève et le Tessin en avance

MARIO TOGNI

Dans l'opacité qui entoure le financement des partis suisses, deux cantons se distinguent. Genève et le Tessin disposent en effet de lois cantonales réglant la question de la transparence. Peu contraignants, ces textes permettent toutefois au public d'accéder à certaines informations.

A Genève, la loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP) contient un article sur la transparence depuis 1999. Cette disposition a été précisée en mars 2011 et son règlement d'application a été adopté la semaine passée. Ainsi, tout parti politique, association ou groupement qui dépose des listes pour des élections cantonales ou municipales, dans les communes dépassant 10 000 habitants, doit soumettre ses comptes annuels à la Chancellerie. Une liste complète des donateurs et la certification d'une fiduciaire agréée doivent aussi y figurer.

Les élections fédérales sont exclues du champ de la nouvelle loi, mais pas les campagnes de vote. Il est donc peu probable que les principaux partis échappent à la règle.

Sur la base des modèles de comptes fournis, la Chancellerie devra vérifier que les documents sont au complet et dans les formes. A défaut, la contribution de l'Etat ne sera pas versée. En effet, la nouvelle LEDP intronise un système de financement public des partis représentés au Grand Conseil, qui toucheront 100 000 francs par an et 7 000 francs par député.

Toute personne domiciliée à Genève pourra consulter les dossiers au Service des votations et élections.

Jusqu'à présent, les comptes des partis étaient adressés à l'Inspection cantonale des finances (ICF), qui n'avait aucune mission de vérification. En clair, déposer un dossier suffisait

pour être en règle. «Il n'y avait pas de contrôle de fond, confirme Fabien Waelti, directeur des affaires juridiques à la Chancellerie. Parfois les documents ressemblaient à une liste de commissions, parfois à des comptes consolidés.» Limite de la nouvelle loi: le contenu des comptes ne sera pas vérifié par une entité indépendante autre que la fiduciaire choisie par le parti.

Un bref dépouillement des dossiers à l'ICF permet de constater leur disparité. Et tout ne sera pas plus clair avec la législation fraîchement entrée en vigueur. Par exemple, rien n'oblige de préciser le montant de chaque don sur la liste des donateurs. Seule la somme globale des contributions apparaît dans les comptes, même si certains partis fournissent plus de précisions.

La comparaison s'avère donc quasi impossible. Mais quelques données se révèlent toutefois intéressantes. Sans grande surprise, on voit par exemple que feu le Parti libéral genevois (PLG) a bénéficié en 2010 du soutien de banques privées (Mirabaud, Lombard Odier, UBP...), des milieux immobiliers (Société privée de gérance, Moser Vernet, Régie du Rhône...), ainsi que du puissant lobby économiquesuisse. Au total, les «contributions votations & élections» du PLG s'élevaient à 41 840 fr. en 2010, alors qu'elles atteignaient 973 488 fr. en 2009, année électorale à Genève.

Chez les radicaux, la liste de donateurs ne contient que des noms de particuliers. Les «dons divers» se montent à 48 300 fr. en 2010 et à 320 345 fr. en 2009. Pour l'UDC, il faut chercher au milieu de quarante pages de relevés bancaires pour dénicher sa liste de bienfaiteurs. Le total des dons indiqués s'élève à 96 807 fr. en 2010 (129 135 fr. en 2009), dont certains

sont anonymes ou sous une dénomination opaque («Amis de l'UDC», «Traversée de la rade», «Intérêts de Genève», «Mirabaud»).

A gauche, le PS annonce 5200 fr. de dons pour 2010 (10 981 fr. en 2009), essentiellement issus de petits donateurs (max. 2000 fr.), dont beaucoup d'élus et de militants. Quant aux Verts, ils affirment n'avoir reçu que 100 fr. en 2010, alors qu'ils avaient touché 53 718 fr. l'année précédente. Des sommes moindres sont mentionnées pour le MCG (31 106 fr. en 2009), à l'instar des petites formations d'extrême gauche (Solidarités, PDT, DAL, Communistes...).

Au Tessin, le système est tout autre. La loi oblige chaque parti et mouvement politique à communiquer annuellement à la Chancellerie le montant des dons supérieurs à 10 000 fr. ainsi que l'identité des donateurs. Pour les candidats aux élections cantonales et les comités de soutien aux initiatives et référendums cantonaux, tout financement excédant 5000 fr. doit être annoncé. Le tout est publié dans la Feuille d'avis officielle.

Depuis 2000, trente-sept donations ont été signalées, selon la liste qui nous a été fournie. Elle contient des sommes parfois inférieures au minimum demandé, mais aussi des montants importants. La transparence n'est pas garantie pour autant. On notera par exemple que le PLR tessinois a touché entre 2000 et 2006 quelque 86 254 francs d'une obscure Association pour le maintien et la diffusion de la conception libérale de l'Etat. Or les recherches sur internet n'ont pas permis de déceler la moindre trace de cette organisation. Interpellé à ce sujet, Fulvio Pelli, président tessinois du PLR Suisse, a refusé de répondre. I